Un autre fait très intéressant, c'est qu'il y a déjà, aujourd'hui, dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba un bien plus grand nombre d'acres de terre cultivés que dans l'Ontario, Québec et les provinces maritimes. Le fait est que le progrès rapide de la culture dans le Nord-Ouest n'est pas entièrement dû à l'esprit d'entreprise des citoyens de Calgary; ni à mes honorables amis les sénateurs de l'Ouest; mais ce fait est dû à ce que les circonstances, dans lesquelles nous ouvrons actuellement une contrée composée de prairies, sont si favorables que, sans aucunement exagérer, le travail de dix années accomplira dans cette région autant que le travail d'un siècle dans les autres provinces. Une population qui habite une contrée épaissement boisée où la culture exige la moitié de la vie d'un homme pour défricher quelques acres de terre seulement, se trouve dans des conditions bien différentes de celles qui permettent à l'habitant des prairies d'obtenir une récolte rémunératrice dès sa première an née de travail. Je le répète, bien que je n'approuve pas les extravagances, et encore bien moins le péculat, les faits que je viens d'exposer sont des plus importants et justifient entièrement la politique progressive adoptée par le gouvernement en ouvrant une contrée comme celle dont je viens de parler; une contrée qui promet des résultats comme ceux que j'ai indiqués, et dont la réalisation ne saurait être mise en doute par mon honorable ami. Ces résultats, comme je l'ai dit, seront dus à la construction du nouveau Transcontinental National qui est destiné à développer la colonisation du Nord-Ouest. Cette colonisation se fera avec des colons appartenant à la meilleure classe et dont le nombre augmente tous les ans, comme en font foi les rapports officiels publiés par le département de l'immigration.

L'honorable M. LOUGHEED: J'approuve ce que vient de dire mon honorable ami relativement à la section des prairies; mais ce n'est pas particulièrement pour cette section que la responsabilité du pays se trouve engagée. Les conditions favorables dont vient de parler mon honorable ami ne sont pas celles dans lesquelles se trouvera la section-est construite par le Gouvernement, lui-même.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je le sais très-bien; mais mon honorable ami se rappellera que la convention conclue avec la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, comprend toute la nouvelle voie transcontinentale. Cette compagnie, à l'expiration de quelques années, est obligée de prendre à sa charge la section construite par le Gouvernement, et de l'exploiter, elle-même. Si elle ne remplissait pas cette obligation, son droit de propriété sur la section des prairies serait confisqué. Mon honorable ami se rappelle suffisamment bien les termes de la convention, pour savoir que l'énoncé que je fais présentement est exact.

L'honorable M. LOUGHEED: Je ne sais pas si cet énoncé est exact.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Oui, la compagnie est tenue d'affermer et d'exploiter cette section du Gouvernement.

L'honorable M. LOUGHEED: La compagnie est tenue d'affermer et d'exploiter cette section du Gouvernement; mais je ne suis pas aussi sûr relativement au droit de confisquer la section des prairies.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je suis heureux d'avoir entendu la remarque qui vient de tomber des lèvres de mon honorable ami, parce que c'est un avis donné aux honorables membres qui le suivent que, si jamais ils remontent au pouvoir, ils ne se montreront pas sévères à l'égard du Grand-Tronc-Pacifique, dans le cas où cette compagnie ferait défaut sur quelque point. Je voudrais savoir si c'est là la politique future du parti conservateur.

L'honorable M. LOUGHEED: J'aimerais que l'honorable ministre attirât l'attention de la Chambre sur les dispositions du statut autorisant le Gouvernement à confisquer la section des prairies si le Grand-Tronc-Pacifique faisait défaut à l'égard de la section du Gouvernement.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: La compagnie du "Grand-Tronc-Pacifique" est tenue d'exploiter la section du Gouvernement. ou de renoncer à tout le reste du nouveau "Transcontinental," et l'honorable leader de la gauche peut s'en convaincre lui-même.

Mais cela n'affaiblit en rien mon argument. J'ai admis que les sept millions d'intérêt payé sur le coût de la section du